

PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

Le Préfet

Rennes, le 5 novembre 2014

Très signalé

Monsieur le Directeur,

En votre qualité de directeur de publication du Paysan Breton, je vous rappelle que vous êtes responsable au civil et au pénal des contenus qui y sont publiés.

L'article intitulé « Liberté » paru le 4 novembre 2014 dans votre hebdomadaire était accompagné d'un dessin de Malo qui incite clairement à la violence contre les fonctionnaires et qui revêt un caractère diffamatoire à l'égard de la Gendarmerie Nationale et de l'Autorité judiciaire.

En effet, ce dessin représente un agent contrôleur à terre, ensanglanté, le crâne fracassé par une pioche et le dos transpercé de flèches, seringues et outils, et met en scène deux gendarmes qui cautionnent cet acte de violence et assurent son auteur de l'indulgence des tribunaux.

Vous ne pouvez ignorer le fait que ce dessin est publié à un moment où les contrôleurs subissent de plus en plus d'agressions dans le cadre de leurs fonctions, alors que leurs missions consistent à faire respecter une réglementation d'intérêt général dont l'objectif est de garantir la santé publique, la protection de l'environnement et le respect des critères d'attribution des subventions publiques aux agriculteurs.


Conscient des tensions qui caractérisent ces contrôles et des menaces qui pèsent régulièrement sur les contrôleurs, M. LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt vient justement de me charger d'une mission visant à améliorer leur déroulement.

Le dessin paru dans votre hebdomadaire est donc particulièrement malvenu : il exacerbe les tensions alors qu'une démarche d'apaisement est en cours et il légitime des actes de violence isolés que l'écrasante majorité de la profession agricole réproouve.

Je vous demande donc de me préciser le plus rapidement possible comment vous entendez réparer cette grave erreur de jugement auprès de vos lecteurs. A défaut, je me réserve le droit de donner toutes autres suites utiles à cet article inadmissible.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Patrick STRZODA



Monsieur Didier LE DU
Directeur de l'hebdomadaire Paysan Breton

Liberté

par Didier Le Du

« Je m'installe pour être libre ». Jusqu'à une dizaine d'années, la formule faisait florès dans la bouche des jeunes candidats à l'installation. Ceux qui prêtent l'oreille aux motivations qui portent la nouvelle génération à choisir le métier d'agriculteur auront remarqué que cette expression ne revient plus en boucle comme par le passé. Illustration que cette liberté est définitivement acquise ou que cette liberté est un trompe-l'œil ?

Aujourd'hui, les jeunes mettent davantage l'accent sur « le parcours du combattant » à l'installation, sur les contraintes administratives, sur la difficulté pour obtenir le financement, sur le poids des charges. Se sentir ainsi accablé par les contraintes n'est pas excitant quand on s'apprête à entreprendre. Comme le répétait un chef d'entreprise accompli en s'adressant à des porteurs de projet : « Pour s'installer à son compte, il faut un peu de courage, un peu de chance et beaucoup d'inconscience ». Par inconscience, il faut comprendre ici la capacité à se débarrasser des craintes qui inhibent l'initiative. On s'approche là d'une certaine forme de liberté.

Les managers des entreprises modernes ont compris que la liberté est un levier d'innovation et de compétitivité. Des économistes accordent que l'Europe et l'Amérique du Nord qui ont la liberté comme fondement de leur Constitution disposent d'un avantage concurrentiel parce que leurs peuples jouissent d'une latitude de pensée et d'action. Contrairement aux puissances émergentes où les populations qui suffoquent sous le joug de l'arbitraire sont de bons copistes, mais seraient handicapées dans le domaine de la créativité. Des agriculteurs qui estiment ne plus avoir champ libre sauront-ils encore aller de l'avant demain ?

<http://www.paysan-breton.fr/images/upload/img/141031malo.jpg>

